



COMPTE RENDU DU CCE RTE DU 20 OCTOBRE 2011

La Délégation FO : G. VALLARINO (*Membre consultatif*) ; H. DUBOIS-DEBORDE (*Représentant Syndical*)

Points à l'ordre du jour :

- Documents comptables et financiers de gestion prévisionnelle (*pour information*),
- Dispositif d'accompagnement des salariés sur les grands projets IR (*pour consultation*),
- Structures d'emplois des nouveaux domaines professionnels FC et RH (*pour consultation*),
- Projet RHUBICS (*pour consultation*),
- Nomination d'un médecin du travail sur la région Est (*pour consultation*),
- Elargissement du périmètre du Dr COSTE (*pour consultation*),
- Plan de gestion du programme Outil Industriel 2012 – 2017 (*pour information*),
- Projet immobilier à Toulouse (*pour information*).

Dispositif d'accompagnement des salariés sur les grands projets IR (*pour consultation*)

La Direction a présenté un projet de note décrivant le dispositif d'accompagnement des salariés déployés sur les chantiers de grands projets nationaux.

Les dispositions proposées diffèrent selon que le salarié est détaché sur une période inférieure ou égale à 6 mois ou sur une période supérieure à 6 mois.

Dans le premier cas, la Direction applique la PERS 691, dans l'autre cas, elle lui substitue les dispositions suivantes :

- Recherche de logement et prise en charge du déménagement par l'employeur,
- Prise à bail par l'employeur,
- Abonnement SNCF et billets A/R sur justificatifs pris en charge par l'employeur,
- Prime d'éloignement équivalente à 2 TH par jour ouvré,
- Prime de durée de chantier équivalente à 1 mois de salaire brut par semestre versée à l'avance.

Les 2 chantiers concernés sont aujourd'hui : Cotentin – Maine et France – Espagne.

Commentaires de FO :

L'examen de ce point a soulevé de nombreuses interrogations qui auraient plus facilement trouvées leurs réponses si la Direction avait accepté de négocier par voie collective un accord sur les dispositifs d'accompagnement sur les chantiers de longue durée.

Nous avons attiré l'attention de la Direction sur les possibilités d'interprétation restrictives du document, les malentendus qui peuvent en découler.

Avis du CCE : avis défavorable unanime

Structures d'emplois des nouveaux domaines fonctionnels RH et FC (pour consultation)

La Direction a présenté la nouvelle structure des emplois du domaine RH et une partie de la structure des emplois des Fonctions Centrales. Le dossier comporte 44 descriptions d'emplois répartis sur 6 métiers : prospective, clients marchés, maintenance, développement&ingénierie, exploitation, ressources humaines.

D'après les projections faites par la Direction, 70% des agents de ces domaines professionnels devraient voir leur perspective d'évolution de carrière augmenter de deux GF par rapport à leur situation actuelle.

Commentaires de FO :

En comité de suivi, étape précédant la présentation en CCE, FO a obtenu l'introduction de la notion d'emplois « transverses », qui vise à éviter des traitements différenciés entre agents exerçant des activités semblables mais dans des domaines professionnels différents.

La présentation des nouvelles structures d'emplois RH et FC n'est qu'une étape dans le processus de refonte des emplois de RTE, qui s'achèvera une fois que les Organisations Repères de toutes les entités de RTE auront été établies. Nous resterons vigilants à ce que les objectifs de l'accord sur les nouvelles structures emplois soient respectés lors de la transposition. A ce titre, le groupe de suivi de l'accord devra jouer pleinement son rôle.

C'est pourquoi, nous avons alerté la Direction sur la nécessité d'une transparence absolue et d'un dialogue social constructif lors de la transposition des emplois. Sur le dossier « TCD/TCM/CE », nous avons déjà constaté des difficultés liées à des interprétations restrictives de la part des URTE.

Il doit y avoir homogénéité de traitement au sein d'une même Unité et entre les différentes Unités.

Enfin, les activités décrites dans les fiches emplois doivent être respectées. Nous avons alerté la Direction sur nos craintes de voir certaines Unités poursuivre leurs agissements en confiant à certains agents des activités sans rapport avec celles correspondant au libellé de leur emploi.

Avis du CCE : 4 pour (CFDT et CGC) et 7 ne prennent pas part au vote (CGT)

Projet RHUBICS (pour consultation)

Le projet RHUBICS s'inscrit dans le prolongement du déploiement de l'outil @RTESIS consécutif à l'abandon par RTE du SIRH commun à EDF et GDF.

Le projet se décompose en 2 lots :

LOT A : pilotage des effectifs, du temps de travail, de l'absentéisme, de la mobilité interne et de la rémunération. Il s'accompagne de la production des rapports légaux (bilan social,...),

LOT B : pilotage du plan de formation et de son exécution, de la gestion des emplois et des compétences, du recrutement.

Le déploiement du lot A est prévue au 1^{er} janvier 2012, celui du lot B au 1^{er} avril 2012.

Commentaires de FO :

Nous avons demandé que les emplois libérés par les gains de productivité amenés par RHUBICS soient réaffectés à l'appui RH.

Par ailleurs, l'arrivée de RHUBICS doit intégrer la mise à jour de l'ensemble des documents légaux (bilan social,...) en y ajoutant les demandes des représentants du personnel, notamment en matière de formation.

Avis du CCE : 4 pour (CFDT et CGC) et 7 ne prennent pas part au vote (CGT)

Nomination d'un médecin sur la région Est *(pour approbation)*

Après consultation du CCE, la Direction propose la nomination au 17 octobre 2011 du Dr Samuel VINCENT en remplacement du Dr Bruno STRASMAN pour le GET Champagne Morvan (TEE).

Avis favorable unanime du CCE (le vote est à bulletin secret).

Elargissement du périmètre du Dr COSTE *(pour consultation)*

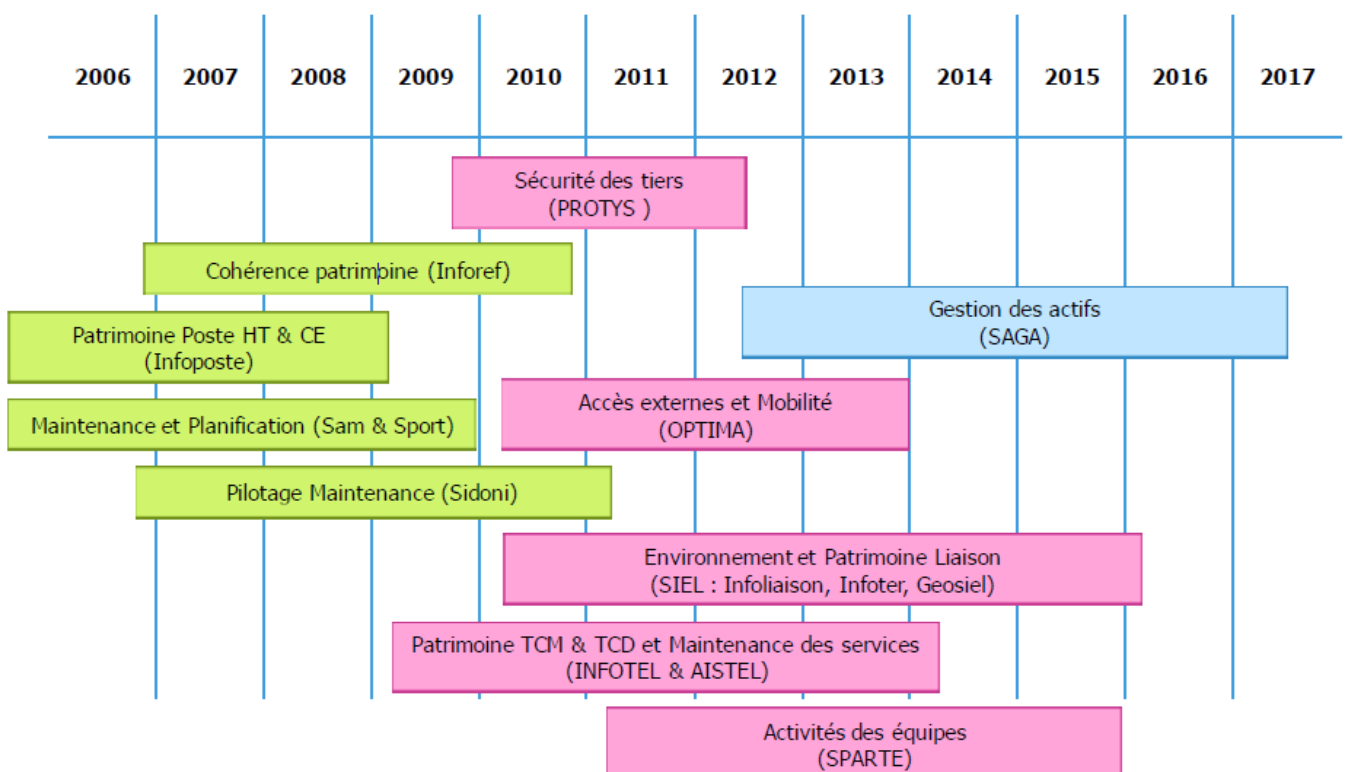
Après consultation du CCE, la Direction propose l'élargissement du périmètre au 1^{er} septembre 2011 du Dr Martine COSTE en remplacement du Dr Denis VIARD pour le STH (CNER).

Avis favorable unanime du CCE.

Plan de gestion du programme Outil Industriel 2012 – 2017 *(pour information)*

Le projet Outil Industriel se décompose sur la période 2012 – 2017 en 7 grands projets : PROTYS, AISTEL, INFOTEL, SIEL, OPTIMA, SPARTE et SAGA.

Le planning prévisionnel de déploiement est le suivant :



Commentaires de **FO** :

Nous avons demandé à la Direction pourquoi elle avait décidé de nous présenter, tout à coup, un point sur les projets du Programme OI ; quid des autres projets informatiques engagés par RTE dans les autres Programmes (Gestion Finance, Infrastructures, OSE, Clients Marchés) ?

Par ailleurs, nous avons regretté que le document présenté ne fournisse pas d'indications sur l'impact en termes de méthodes et d'organisations du travail pour les agents concernés. C'est pourtant à nos yeux un point critique.

Nous avons alerté la Direction sur l'impact croissant des outils informatiques sur les conditions de travail des agents. La saturation est proche. Cet aspect nous semble sous-estimé dans l'approche de la Direction. L'impact de chaque outil est évalué indépendamment des autres. C'est pourtant l'impact de l'ensemble des outils qui doit être évalué. Aujourd'hui, celui-ci n'est pas mesuré ou sous-estimé.

Enfin, le projet PROTYS souffre d'un retard de plusieurs années et nous nous interrogeons sur la pertinence du modèle commercial choisi (filiale commune à plusieurs partenaires) et sur le coût final. La Direction n'a pas répondu à nos questions.

Projet immobilier à Toulouse *(pour information)*

A la faveur d'opportunités immobilières à Toulouse, la Direction envisage de regrouper sur un site commun des agents de TESO (GIMR, GEMCC,...), des Fonctions Centrales (antenne RH, Achats,...) voire de SESO.

Commentaires de **FO** :

Ce projet immobilier concerne 3 entités : les FC, SESO et TESO. De nombreuses questions restent en suspens sur la consistance du projet. Nous ne comprenons pas sous quels prétextes la Direction prétend ne plus aborder ce sujet dans les IRP de SESO et TESO (CE et CHSCT).

C'est pourquoi, nous avons exigé (cf. déclaration jointe) que ce dossier fasse à nouveau l'objet d'une présentation dans les règles et dans les différentes IRP des entités concernées.

La Direction a répondu favorablement à notre demande. Les IRP des entités concernées continueront donc à être informées et consultées.

PROCHAIN CCE LE 23 NOVEMBRE 2011

Retrouvez toute l'actualité FO Énergie et Mines sur www.FNEM-FO.org

FO Énergie et Mines - Fédération Nationale de L'Énergie et des Mines FO.
FO Énergie et Mines - 60 Rue Vergniaud - 75013 Paris
Tél: 01 44 16 86 20 | Fax: 01 44 16 86 32 | e-mail: contact@fnem-fo.org

Construisons
notre avenir